



**« Mais priez mes enfants.  
Dieu vous exaucera en peu de temps.  
Mon Fils se laisse toucher. »**

Dans le contexte actuel de guerre en Ukraine, de pandémie du Covid 19 et de proximité des élections présidentielles en France, j'encourage les Chrétiens à prendre leur place dans la société et à prier pour la paix dans le monde et pour la France.

Le 2 mars, Mercredi des Cendres, premier jour du carême, à l'invitation du Pape François, nous sommes appelés à prier et jeûner pour la paix en Ukraine.

Ce même jour marquera le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Lettre apostolique du Pape Pie XI *Galliam, Ecclesiae filiam primogenitam*, qui a proclamé Notre-Dame de l'Assomption patronne principale de la France et sainte Jeanne d'Arc patronne secondaire. Prions pour notre pays et ses habitants ; que nos dirigeants, à tous les échelons, portent le mieux possible le souci du bien commun.

A l'invitation de « *La France prie* », des Chrétiens participent à des prières organisées sur la voie publique. Nos églises ouvertes et nos calvaires sont des lieux propices à la prière. Comme citoyens, les chrétiens sont libres d'organiser les manifestations qui leur semblent opportunes. Elles ne sont pas, comme telles, des initiatives portées par l'Église diocésaine et les paroisses.

Que toutes les initiatives soient respectueuses de l'ordre public et servent la communion dans l'Église. J'invite chaque Chrétien à vivre durant le carême les trois appels de l'Évangile : l'aumône, le jeûne et la prière.

Laval, le 1<sup>er</sup> mars 2022

